

LA PLACE DU 19 MARS 1962

Plusieurs communes du canton de Vinay avaient déjà consacré une rue, une place ou un square au souvenir des anciens combattants d'Algérie. Pour honorer le sacrifice des victimes de ce conflit, Saint-Gervais a choisi une petite place du Port. Située le long du quai de la Fonderie Royale, près des piles de l'ancien pont, cet endroit n'est pas encore complètement aménagé en raison des prochains travaux de voirie.

Le samedi 24 mars 2012, l'inauguration de la place s'est déroulée en présence des membres de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), de Monsieur André VALLINI, Sénateur et Président du Conseil général de l'Isère, de Monsieur Jean-Claude COUX, Conseiller général, ainsi que de nombreux Maires et élus de la Communauté de Communes de VINAY.

Devant une assistance importante et recueillie, Monsieur André VALLINI et Madame Monique FAURE, Maire de Saint-Gervais, ont dévoilé la plaque commémorative du 19 mars 1962.



Comité de VINAY

Ci-dessous un extrait du discours de Madame Monique FAURE :

C'est le 19 mars 1962, à midi, qu'un cessez-le-feu met officiellement fin à huit années d'hostilités en Algérie. Ce conflit meurtrier, longtemps sous-évalué, a pourtant fait 200.000 à 300.000 victimes dont 30.000 morts français militaires ou civils.

Tous les ans, le 19 mars, nos communes se regroupent pour honorer leur mémoire. Nous ne les oublions pas.

C'est dans ce but que de nombreuses communes ont consacré une rue, une place ou un square à cette date mémorable.

Aujourd'hui, en raison des travaux de voirie importants qui vont se dérouler à cet emplacement précis, nous n'avons pas pu donner à cette petite place son aspect définitif. La place est petite, mais soyez sûrs qu'elle sera belle et saura honorer les sacrifices endurés.

Saint-Gervais se devait d'apporter sa contribution en nommant cet emplacement : Place du 19 Mars 1962. L'importante participation à cette cérémonie prouve que nous sommes fiers d'honorer le devoir de mémoire. Il contribue au maintien de la Paix dans notre cher pays de France.

Nous remercions tout particulièrement le Président, Jean-Jacques KEMPF, et son bureau, qui nous ont offert cette plaquette souvenir du 50^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie et nous les assurons de notre fidèle amitié.

Nos remerciements s'adressent aussi à vous tous, ici présents. Notre municipalité et moi-même, peu habitués à ce type de cérémonie, sommes très flattés de votre compagnie. Cette mobilisation m'amène à penser que vous êtes conscients du devoir civique que nos jeunes appelés étaient tenus de remplir quoi qu'il leur en coûtât.

Aujourd'hui 86% des Français considèrent que le 19 Mars 1962 est la seule date qui convienne à l'anniversaire de la fin du conflit. Je souhaite que tous vos efforts et ceux de vos amis de la FNACA pour officialiser cette date du 19 Mars 1962 aboutissent prochainement.

